

## Acquisition à M. et Mme EL HAMDAOUI pour mise à l'alignement du chemin des Saulniers

**M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur :** Une partie de la propriété de M. et Mme EL HAMDAOUI, sise 16 chemin des Saulniers est frappée d'alignement. Cadastree section EZ n° 203, cette propriété d'une contenance totale de 5 a 92 ca est classée en zone UC du POS secteur Nord.

Afin de réaliser les travaux d'élargissement de voirie, M. et Mme EL HAMDAOUI cèdent 100 m<sup>2</sup> de leur propriété (un document d'arpentage en cours d'élaboration précisera prochainement le numéro cadastral de cette surface).

La transaction se réalisera au prix de 62,50 €/m<sup>2</sup>.

Conformément à l'article L 1042.1 du Code Général des impôts, l'exonération fiscale sera accordée d'office pour cette acquisition.

La dépense globale de 6 250 € sera imputée au chapitre 21.824.2112.00501.30100.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette acquisition et à autoriser M. le Maire ou son représentant à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de se prononcer favorablement sur la proposition du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 7 novembre 2005.*